CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE **2022**

En 2022, la taxe d'apprentissage et la formation professionnelle (CUFPA) se répartissent de la manière suivante (87% et 13%) :

- Les entreprises versent **le solde de la part principale** de la taxe d'apprentissage et la formation professionnelle auprès des OPCO avant le 01 Mars.
- **Le solde de la taxe d'apprentissage à l'ORT France** (13 % du 0,68 % Masse salariale 2021) avant le 01 juin.

CLIQUER

1

https://ta.ort-france

CALCULER

2

votre Solde de Taxe d'apprentissage de **13%**

COTISER

3

par chèque ou virement à **ORT France**, (reçu libératoire en retour)

BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOS FORMULAIRES ?

Nos conseillers ORT sont disponibles dans toute la France

PARIS	01 44 17 30 83	ta75@ortfrance.fr
LYON	04 72 78 09 05	nicole.rignon@lyon.ort.asso.fr
MARSEILLE	04 91 29 61 31	martine.atlan@ort.asso.fr
TOULOUSE	01 41 69 96 23	lionel.bismuth@ort.asso.fr

*En 2022, vous pouvez verser le solde de votre taxe d'apprentissage, **13%** directement à notre réseau d'écoles ORT FRANCE avec les codes UAI ci-contre*

ORT MONTREUIL	**0930960N • 0931796X**
ORT TOULOUSE	**0312355S • 0311189Z • 0312191N**
ORT LYON	**0690642Y • 0693406C**
ORT MARSEILLE	**0133334D • 0131424C**
ORT STRASBOURG	**0671636P**
ORT VILLIERS LE BEL	**0951994B**
CFA ÉCOLE DU TRAVAIL (PARIS)	**0751488K**

ORT FRANCE
Education
Formation
Innovation

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 13%

2022

Soutenez vos futurs talents

https://ort-france.fr/ta

Qualification des Services Intellectuels ISQ OPQF

DATADOCKÉ

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été attribuée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions de formations par apprentissage

LE MOT du Directeur Général

L'année 2021 a été historique pour ORT France, notre réseau a fêté son centenaire. 100 ans à œuvrer pour l'intégration par le travail, à favoriser l'accès à l'emploi en formant nos élèves aux métiers d'avenir.

Au-delà du contexte économique incertain, la loi du 5 Septembre 2018 a engendré une baisse significative et continue des ressources indispensables à notre équilibre budgétaire.

Pour continuer à dispenser des formations d'excellence, innovantes, adaptées au marché de l'emploi et pour que nos étudiants puissent continuer à bénéficier de conditions de travail optimales, le versement du solde de votre taxe d'apprentissage (13%) au bénéfice de notre réseau est primordial pour poursuivre cette noble mission à laquelle vous êtes associés pleinement depuis de nombreuses années déjà.

Raymond Soussan

Votre investissement sert à financer les outils pédagogiques innovants pour vos futurs collaborateurs.

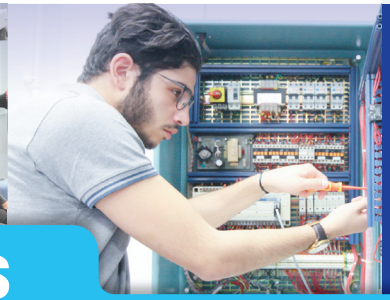

NOS PÔLES **MÉTIERS**

MÉTIERS DU TERTIAIRE

BTS Banque
BTS Comptabilité et Gestion
BTS Commerce
BTS PME
BTS Professions Immobilières
Bachelor RH
BAC+2 Gestionnaire de paie
Bac+5 DRH
DCG - DSCG

MÉTIERS DU PARAMEDICAL

BTS Opticien-lunetier
BTS Prothèse dentaire
Licence pro de l'optique et de la vision

MÉTIERS DE LA MODE

Diplôme national des métiers d'art et de design

MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

BTS Systèmes Numériques
BTS Services Informatiques aux organisations
Bachelor Concepteur de systèmes d'information
Licence pro E-ASSR
Bac+5 Manager des systèmes d'information et d'infrastructure

MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

BTS Électrotechnique
BTS Maintenance des systèmes
BTS Fluides, Énergies, Domotique
Licence Construction durable et management de projet BIM

EDUCATION

ORT Toulouse est **numéro 1** au Palmarès des Lycées de l'OCCITANIE

INNOVATION

550 collaborateurs et experts pour des formations en entreprise

90%

315 apprentis reçus du bac pro au bac+5 (Alternance)

97%

930 élèves reçus du bac pro au bac+5 (Initial)

FORMATION

Plus de 4000 élèves répartis sur 7 campus en apprentissage ou à temps plein

7 CENTRES

en France : Lyon, Marseille, Montreuil, Strasbourg, Toulouse, Villiers le Bel, CFA École de Travail (Paris)